

Cours de paléographie N°9

Réalisé par M. du Pouget,

Archiviste, paléographe
Directeur des Archives départementales de l'Indre

Photographies :
Valérie Baud

Hommage de Louis de Mallet, pour sa femme Marie de Crécy, dame des Roches à La Pérouille, à Jean d'Aumont, comte de Châteauroux (26 août 1585)

2E 549

Ce document analysé par Théodore Hubert dans l'Inventaire sommaire publié en 1876, se trouve dans **le fonds de Godin, notaire de Bouesse et Cluis-Dessus** (seigneurie de la famille de Gaucourt), avec **des minutes et des pièces de "dossiers clients"**, dont plusieurs concernant le fief des Roches à La Pérouille (canton d'Ardenes).

La morphologie des lettres est gothique tardive (R majuscule dans rabatté l. 9, v dans vingt l. 1, P majuscule dans pour l. 6...), avec une hypertrophie du S final proche du E majuscule (cf. l. 2 *en* la presance et les S de Denis Sapiens l. 10).

La pliure centrale du parchemin est un handicap qui peut être surmonté avec une dose d'imagination et une autre de rigueur...

Transcription :

- [1] Aujourd'huy lundy vingt sixiesme jour du moys d'aoust l'an mil cinq cens quatre vingtz *et* cinq
- [2] après mydy, en la presance de Jehan Savary, notaire du conté de Chasteauroux, noble homme Lois
- [3] de Mallet, escuier demourant au lieu des Roches en la parroisse de La Peroulhe
- [4] s'est transporté au lieu *et* chastel du Parc appartenant a hault et puissant seigneur monsieur
- [5] messire Jehan d'Aulmont, chevallier des deulx ordres du Roy nostre sire, conte de Chasteauroux
- [6] et mareschal de France, pour illec porter et faire a mondict sieur la foy *et* homaige qu'il
- [7]doibt a mondict sieur pour ledict fief *et* seigneurye des Roches a cause du mariage d'entre
- [8] luy et damoiselle Marye de Cresy, son espouze, dame dud. lieu des Roches, et illec estant, arryvé au davant de la grand
- [9] porthe *et* principale entrée dudict chastel, et ayant ledict Mallet rabatté a ladicte porthe
- [10] est comparu Denis Sapiens, consierge des prisons du chastel de mondict sieur, auquel ledict
- [11] (ledict) de Mallet a demandé sy mond. *sieur* estoict audict lieu *et* chastel et s'il y avoict personnes qui
- [12] eussent charge de mond. *sieur* de recepvoyr les foy *et* homaige a luy dues, et que il estoict venu aud. lieu pour
- [13] porter *et* faire a mondict *sieur* la foy et homaige qu'il luy doibt pour ledct fief des Roches a cause
- [14] du mariage d'entre luy et ladite de Cresy sa femme, dame dud. lieu des Roches, lequel Sapiens a dict *et* fait response aud.
- [15] de Mallet que mondict sieur n'est au pays *et* n'y est venu y a quatre ans au moings que ledict
- [16] Sapiens ayent icelluy veu et qu'il ne sachent *personne* qui ayent charge de mond. *sieur* de recepvoyr lesd. foy
- [17] et homaige. Veue laquelle response, led. de Mallet, escuier, ayant hosté son espée de son costé *et* ses
- [18] esperons des piedz, ayant le genoul en terre, a baisé le verroul et courral de ladicte grand
- [19] porte dudict chastel, a fait *et* porté a mondict *sieur* la foy *et* homaige qu'il doibt a mondict sieur a cause du
- [20] mariage d'entre luy *et* ladicte de Cresy sadicte femme, dame dud. lieu des Roches, pour ledict fief et seigneurye des Roches et declairé
- [21] audict Sapiens consierge susd. qu'il laisse led. fief ouvert pour le rachapt deub a cause dudict mariage pour
- [22] en faire *par* mondict *sieur* comme bon luy semblera ; *et* de tout ce que dessus m'a ledict de Mallet requis acte pour
- [23] luy servir ce *que* de raison. Faict lesd. jour et an, presans Estienne Faigneau, clerc a Chateauroux, et Jehan Marcault,
- [24] du pais de Merigny en Pouetou et estant de *present* a Chateauroux, tesmoing led. Marcault a dict ne *savoyr* signer,
- [25] ainsy signé Loys de Mallet, Sapiens et Faigneau et dud. jour.
- [signé] SAVARY

Photographie du document : verso



foy et hommages
publieu des roches
a la suite de l'histoire
1585